

RCS : BAYONNE Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00884 Numéro SIREN : 440 268 076 Nom ou dénomination : A.C.F. PARTICIPATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2019 sous le numéro de dépôt 4640

Greffe du tribunal de commerce de BAYONNE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 11/07/2019

Numéro de dépôt : 2019/4640

Déposant :

Nom/dénomination : A.C.F. PARTICIPATIONS

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 440 268 076

N° gestion : 2006 B 00884



Handwritten signature or initials.

Désignation de l'entreprise : SAS ACF Participations		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 15 AVENUE DE GARRIS		64120 ST PALAIS	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 44026807600021		Néant ☐	
		Exercice N clos le, 31/12/2018	
		N-1 31/12/2017	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	81 948
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	1 831 606
Créances rattachées à des participations		BB	2 279 029
Autres titres immobilisés		BD	50 000
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	4 242 583
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	6 048
Autres créances (3)		BZ	330 820
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	2 584 826
Charges constatées d'avance (3)*		CH	1 696
TOTAL (III)		CJ	2 923 389
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	7 165 972
Renvois : (1) Dont droit au bail			
Clause de réserve de propriété *			
Immobilisations :			
Stocks :			
Créances :			
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	2 279 029
(3) Part à plus d'un an :		CR	

Dossier N° 000550 en Euros

SARL ECOA



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ACF Participations

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :6....1.00....0.00.....)	DA	6 100 000	6 100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	610 000	610 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	569 403	934 349	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(225 740)	535 054	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	7 053 663	8 179 403	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	138	372	
	Dettes fiscales et sociales	DY	13 898	28 287	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	500	500	
	Autres dettes	EA	2 104	5 533	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	16 640	34 691	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 070 303	8 214 094	
RENVOS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
	{ Ecart de réévaluation libre	ID			
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	16 640	34 691	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Handwritten signature/initials.

Désignation de l'entreprise : SAS ACF Participations

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	60 480	FH		FI	60 480
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	60 480	FK		FL	60 480	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	8 795	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	69 275	69 275
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 376 975	23 563
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	12 593	11 899
	Salaires et traitements*					FY	81 764	83 642
	Charges sociales (10)					FZ	29 245	29 718
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	15 064	14 947
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 515 641	163 770
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(1 446 366)	(94 494)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 239 544	588 708
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 803	79 356
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	1 243 347	668 064
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 604	5 033
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1 604	5 033
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	1 241 743	663 031	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(204 623)	568 537	

Dossier N° 000550 en Euros.

SARL ECOA



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ACF Participations

Néant ☐

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	6	6	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	160 033	107 404	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	160 038	107 410	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	1	1	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	160 033	107 404	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	160 034	107 405	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	5	5	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices *										HK	21 122	33 488	
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)										HL	1 472 661	844 749	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 698 401	309 695	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(225 740)	535 054	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières								HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG			
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier *								HP			
		- Crédit bail immobilier								HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	1 239 544	588 708	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	1 604	5 033	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX	1 357 000		
		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	8 795	8 795	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnelles	
AJUSTEMENTS COMPTES TIERS										1		6	
PROD.CESSION CREANCES RATTACHEES A PARTICIPATION												160 033	
VNC CREANCES RATTACHEES A PARTICIPATION										160 033			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Handwritten signature

Expertise comptable
Ressources humaines
Juridique
Conseil
Audit

ACF PARTICIPATIONS

15 Avenue de Garris
64120 SAINT PALAIS

-:-

Rapports du Commissaire aux Comptes
Comptes annuels au 31 décembre 2018

- Bayonne
- Biarritz
- Bordeaux
- Capbreton
- Dax
- Hasparren
- Hendaye
- Paris
- St Jean de Luz

www.sogeca.com

62, Avenue du 8 mai 1945 - 64100 BAYONNE - ☎ 05 59 42 26 55 - ✉ sogeca@sogeca.com

SOGECA - Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la Région de Bordeaux - Société de Commissaires aux Comptes membre de la Compagnie Régionale de Pau
Société à Responsabilité Limitée au capital de 590 000 € - RCS Bayonne 321 877 144 - APE 6920Z - N° TVA intracommunautaire : FR33321877144

ACF PARTICIPATIONS

Siège social :
15 Avenue de Garris
64120 SAINT PALAIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

ACF PARTICIPATIONS
15 Avenue de Garris
64120 SAINT PALAIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2018

ACF PARTICIPATIONS
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société ACF PARTICIPATIONS

➤ **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ACF PARTICIPATIONS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

➤ **Fondement de l'opinion**

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

4

ACF PARTICIPATIONS
15 Avenue de Garris
64120 SAINT PALAIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2018

➤ Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

➤ Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

➤ Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

2

ACF PARTICIPATIONS
15 Avenue de Garis
64120 SAINT PALAIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2018

➤ Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

d

ACF PARTICIPATIONS
15 Avenue de Garris
64120 SAINT PALAIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2018

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bayonne, le 13 juin 2019

SOGECA
Jean-Jacques BROUZENG

ACF PARTICIPATIONS

Siège social :
15 Avenue de Garris
64120 SAINT PALAIS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

ACF PARTICIPATIONS
15 Avenue de Garris
64120 SAINT PALAIS

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018

ACF PARTICIPATIONS
RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société ACF PARTICIPATIONS

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Bayonne, le 13 juin 2019

SOGECA
Jean-Jacques BROUZENG

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	36 279		49 760		13 482	27.09
21820000 MATERIEL ROULANT	73 295		73 295			
21830000 MAT.BUREAU ET INFORMATIQUE	8 653		7 071		1 582	22.38
28182000 AMORT MAT TRANSPORT	39 009		24 350		14 659	60.20
28183000 AMORT MAT BUREAU ET INFO	6 660		6 255		405	6.47
AUTRES PARTICIPATIONS	1 831 606		1 831 606			
26100000 TITRES DE PARTICIPATIONS	1 831 606		1 831 606			
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	2 279 029		2 278 944		85	0.00
26710000 CREANCE RATT.A PART.ALBA HEGOA	263 737		230 858		32 879	14.24
26710100 CREANCE RATT.PART LASTO BIDEA	210 285		181 395		28 889	15.93
26710200 CREANCE RATT.PART LANTEGI EROA	31 794		30 572		1 222	4.00
26710300 CREANCE RATT.PART HAIZEA	98 974		80 841		18 133	22.43
26710400 CREANCE RATT PART MENDI ALDE	60 050		32 066		27 984	87.27
26750000 APPEL DE FONDS SCI ALBA HEGOA			46 989		46 989	100.00
26750010 APPEL DE FONDS SCI LASTO BIDEA	175 308		230 308		55 000	23.88
26750020 APPEL DE FONDS SCI HAIZEA	271 520		271 520			
26750030 APPEL DE FONDS SCI HAIZTEGIA	279 900		279 825		76	0.03
26750040 APPEL DE FONDS SCI MENDI ALDE	258 253		268 253		10 000	3.73
26750050 APPEL DE FONDS LANTEGI EROA	75 679		115 679		40 000	34.58
26750060 APPEL DE FONDS IBAI ONDO	553 530		510 638		42 892	8.40
AUTRES TITRES IMMOBILISES						
27100000 AUTRES TITRES IMMOBILISES	50 000		50 000			
29710000 DEPREC AUTRES TITRES IMMOBILIS	50 000		50 000			
Total II	4 146 914		4 260 310		13 396	0.32
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	6 048		12 096		6 048	50.00
41100000 CLIENTS	6 048		12 096		6 048	50.00
AUTRES CREANCES	330 820		306 977		23 843	7.77
44400010 IMPOT SUR LES SOCIETES	10 708				10 708	
44566010 TAXES RECUPERABLES	17				17	
45500010 COMPTE COURANT SCI NAVARRE	194 859		194 859			
46870000 PRODUITS A RECEVOIR	125 235		112 118		13 118	11.70
DISPONIBILITES	2 584 826		3 733 204		1 148 378	30.76
51200100 CREDIT AGRICOLE	470 843		1 370 843		900 000	65.65
51200200 STE GENERALE	1 411 712		1 345 779		65 933	4.90
51200300 COMPTE A TERME SG	702 055		1 016 347		314 292	30.92
51880000 Intérêts courus à recevoir	215		234		18	7.90
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 696		1 507		189	12.53
48600000 CHARGES CONSTATEES AV	1 696		1 507		189	12.53
Total III	2 923 389		4 053 784		1 130 395	27.88
TOTAL GENERAL	7 070 303		8 214 094		1 143 791	13.92



PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAL		6 100 000	6 100 000		
10130000	CAPITAL APPELE VERSE	6 100 000	6 100 000		
RESERVE LEGALE		610 000	610 000		
10611000	RESERVE LEGALE	610 000	610 000		
AUTRES RESERVES		569 403	934 349	364 946	39.06
10680000	AUTRES RESERVES	569 403	934 349	364 946	39.06
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		225 740	535 054	760 794	142.19
Total I		7 053 663	8 179 403	1 125 740	13.76
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		138	372	233	62.75
40100000	FOURNISSEURS	138	372	233	62.75
DETTES FISCALES ET SOCIALES		13 898	28 287	14 389	50.87
42820000	CONGES PAYES	302	1 241	939	75.68
43100010	URSSAF	2 824	8 373	5 549	66.27
43700020	IRSCO RETRAITE TA	153	459	306	66.67
43700030	CIPC RETRAITE CADRES	802	2 423	1 621	66.89
43700040	OCIANE PREVOYANCE	336	336	0	0.01
43700050	PRO BTP MALADIE	461	461		
43820000	CHARGES S/CONGES PAYES	89	373	284	76.13
44400010	IMPOT SUR LES SOCIETES		5 558	5 558	100.00
44551010	TVA DUE RECEVEUR	948	941	7	0.74
44580000	TVA A REGULARISER	2 286	508	222	8.87
44863100	TAXE APPRENTISSAGE DUE	562	62		
44863110	TAXE SUR LES SALAIRES DUE	2 483	18	295	13.48
44863330	FORMATION CONTINUE DUE	546	28	17	3.30
44863580	TVTS DUE	2 109	336	229	9.80
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		500	500		
26900000	Vers.rest.à effect s/titres pa	500	500		
AUTRES DETTES		2 104	5 533	3 429	61.97
46700000	DEBITEURS CREDIT. DIVERS	500	500		
46866100	CHARGES A PAYER	1 604	5 033	3 429	68.13
Total IV		16 640	34 691	18 051	52.03
TOTAL GENERAL		7 070 303	8 214 094	1 143 791	13.92

SARL ECOA

✓✓

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	60 480		60 480			
70610010 PRESTATIONS DE SERVICES	60 480		60 480			
Chiffre d'affaires NET	60 480		60 480			
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	8 795		8 795			
79100000 TRANSFERTS CHARGES EXPLOITAT°	8 795		8 795			
Total des Produits d'exploitation	69 275		69 275			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	1 376 975		23 563		1 353 412	NS
60614000 FOURNITURES CARBURANT	3 609		3 232		377	11.68
60630000 FOURNITURES PETIT EQUIPEMENT			47		47	100.00
61520020 ENTRETIEN DIVERS	98				98	
61550000 ENTRETIEN VEHICULE	4 598		3 153		1 446	45.86
61560000 MAINTENANCE	582		766		185	24.09
61600010 ASSURANCES	1 548		1 505		43	2.88
61830010 DOCUMENTATION TECHNIQUE	401		750		350	46.62
62260010 HONORAIRES	7 498		9 651		2 153	22.31
62270000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU	354		45		309	687.77
62310000 PUBLICITE	84				84	
62350000 SPONSOR DON PARTENARIAT	1 357 000				1 357 000	
62380100 CADEAUX			2 598		2 598	100.00
62510010 VOYAGES DEPLACEMENTS			85		85	100.00
62570010 RECEPTIONS			276		276	100.00
62600010 FRAIS POSTAUX			74		74	100.00
62600020 TELEPHONE	1 171		1 346		175	13.00
62750030 FRAIS BANCAIRES DIVERS	31		34		3	9.56
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	12 593		8 899		694	5.83
63110000 TAXE SUR LES SALAIRES	8 819		8 467		352	4.16
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	562		562			
63330000 FORMATION CONTINUE (ORG.)	563		568		35	6.61
63511010 CET	542		473		69	14.59
63580010 TAXE SUR LES VEHICULES	2 107		1 869		238	12.73
SALAIRES ET TRAITEMENTS	81 764		83 642		1 878	2.25
64100010 SALAIRES BRUTS	73 908		73 908			
64115000 UTILISATION PERSONNELLE VEHIC	8 795		8 795			
64120000 CONGES PAYES	939		939		1 878	200.00
CHARGES SOCIALES	29 245		29 718		473	1.59
64510010 URSSAF	21 425		21 426		1	0.00
64520000 CHARGES SUR CP	284		281		565	201.20
64520010 OCIA NE PREVOYANCE	1 002		999		3	0.35
64520020 PRO BTP MALADIE	1 105		1 105			
64530010 CIPC RETRAITE CADRES	5 880		5 921		41	0.70
64530020 IRSCO RETRAITE TA	1 101		1 101			
64750010 MEDECINE DU TRAVAIL	145		203		58	28.53
64900000 CICE	1 130		1 318		188	14.26
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	15 064		14 947		116	0.78
68112000 DOT AMORT CORPORELLES	15 064		14 947		116	0.78

Dossier N° 000550 en Euros.

SARL ECOA



	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Total des Charges d'exploitation	1 515 641	163 770	1 351 871	825.47
Résultat d'exploitation	1 446 366	94 494	1 351 871	NS
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	1 239 544	588 708	650 837	110.55
76100000 PRODUITS DE PARTICIPATION	1 239 544	588 708	650 837	110.55
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	3 803	79 356	75 553	95.21
76800000 Autres produits financiers	3 803	79 356	75 553	95.21
Total des Produits financiers	1 243 347	668 064	575 283	86.11
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	1 604	5 033	3 429	68.13
66100000 CHARGES DE PARTICIPATION	1 604	5 033	3 429	68.13
Total des Charges financières	1 604	5 033	3 429	68.13
Résultat financier	1 241 743	663 031	578 712	87.28
Résultat courant avant impôts	204 623	568 537	773 159	135.99
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	6	6	0	7.34
77180000 AUTRES PRODUITS EXCEPT. GESTIO	6	6	0	7.34
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	160 033	107 404	52 629	49.00
77500000 PDTS CESSION ELEM. ACTIF	160 033	107 404	52 629	49.00
Total des Produits exceptionnels	160 038	107 410	52 628	49.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	1	1	0	45.45
67180000 AUTRES CHARGES EXCEPT.GESTION	1	1	0	45.45
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	160 033	107 404	52 629	49.00
67500000 VAL.NET.COMPT.ELEM.CEDES	160 033	107 404	52 629	49.00
Total des Charges exceptionnelles	160 034	107 405	52 629	49.00
Résultat exceptionnel	5	5	1	14.93
IMPOTS SUR LES BENEFICES	21 122	33 488	12 366	36.93
69500000 IMPOTS S/LES BENEFICES	21 122	33 488	12 366	36.93
Total des produits	1 472 661	844 749	627 912	74.33
Total des charges	1 698 401	309 695	1 388 706	448.41
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	225 740	535 054	760 794	142.19

SARL ECOA

SAS ACF Participations

15 AVENUE DE GARRIS

64120 ST PALAIS

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

SARL SOGECA
Document soumis au contrôle du
commissaire aux Comptes

SARL ECOA

22 Rue JB Heugas

BP 13

64130 MAULEON SOULE

05 59 28 12 08



Handwritten signature or mark.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 7 070 303.36 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 60 480.00 Euros et dégageant un déficit de 225 740.10- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Titres	1 000.0000	6 100			6 100

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.



Handwritten signature or initials.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Avances ou crédits alloués aux dirigeants

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	125 235
Disponibilités	215
Total	125 450

SARL SOGECA
Document soumis au contrôle du
commissaire aux Comptes



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des produits à recevoir

	Montant
PART RESULTATS SCI TRANSPARENTES FISCALEMENT	125 235
INTERETS COURUS A RECEVOIR	215
Total	125 450

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	6 089
Autres dettes	1 604
Total	7 693

SARL SOGECA
Document soumis au contrôle du
commissaire aux Comptes



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges à payer

	Montant
CONGES PAYES	302
CHARGES/CONGES PAYES	89
TAXE APPRENTISSAGE DUE	562
TAXE SUR SALAIRES DUE	2 483
FORMATION CONTINUE DUE	546
TVTS	2 107
PART RESULTATS SCI TRANSPARENTES FISCALEMENT	1 604
Total	7 693

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 695
Total	1 695

SARL SOGECA
Document soumis au contrôle du
commissaire aux Comptes



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
ASSURANCE AV	1 507		
MAINTENANCE AV	56		
ABONNEMENT AV	132		
Total	1 695		

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

SARL SOGECA
Document soumis au contrôle du
commissaire aux Comptes



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- Matériaux Travaux Publics SAS	19 931 811	39.43	2 940 196
- Durand Beton	1 198 747	17.73	380 713
- SCI De Navarre	4 205 081	44.13	571 874
- SCI ALBA HEGOA	137 159	50.00	76 342
- SCI LASTO BIDEA	119 719	50.00	60 122
- SCI HAIZEA	74 388	50.00	38 100
- SCI HAIZTEGIA	1 176	50.00	2 176
- SCI MENDI ALDE	72 716	50.00	58 939
- SCI LANTEGI EROA	25 742	50.00	16 968
- SCI IBAI ONDO	20 633	50.00	1 033
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Le 03/06/2019

LOUSTAUDAUDINE JEAN JACQUES Président

SARL SOGECA
Document soumis au contrôle du
commissaire aux Comptes



ACF Participations
Société par actions simplifiée
au capital de 6 100 000 euros
Siège social : 15 Avenue de Garris, 64120 ST PALAIS
440 268 076 RCS BAYONNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à -225 740,10 euros de la manière suivante :

La totalité du résultat de l'exercice, soit -225 740,10 euros, est affectée au compte Autres Réserves lequel passe donc de 569 403,03 euros à 343 662,93 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31.12.2015 : 390 400,00 euros, soit 64,00 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 390 400,00 euros

Exercice clos le 31.12.2016 : 900 000,00 euros, soit 147,54 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 900 000,00 euros

Exercice clos le 31.12.2017 : Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 juin 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président

Jean-Jacques LOUSTAUDAUDINE



1 1 JUIL. 2019

ACF Participations
Société par actions simplifiée
au capital de 6 100 000 euros
Siège social : 15 Avenue de Garris, 64120 ST PALAIS
440 268 076 RCS BAYONNE

Greffe du Tribunal de commerce
de Bayonne
Villa Circe
1 Avenue Marie-Anne de Neubourg
64100 BAYONNE

Le 09 juillet 2019

ACF Participations(SAS) / Dépôt des comptes annuels

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au greffe, les documents suivants, certifiés conformes, savoir :

- les comptes annuels de la Société (bilan et compte de résultat) pour l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- la proposition d'affectation du résultat soumise à la collectivité des associés et la résolution votée.

Vous trouverez également ci-joint un chèque bancaire de 45,63 euros pour le règlement des frais de dépôt.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Jean Jacques LOUSTAUDAUDINE

